

EN 1945 :

JANVIER

Lundi 15 janvier :

Aux établissements Bondoux, des pneus, des roues, de l'huile de table et du vin ont été dérobés. Les malfaiteurs étaient deux militaires et un boulanger.

A La Caserne de Gardes Mobiles de Decize viennent d'être regroupés 1050 réfugiés de diverses nationalités (Polonais, Yougoslaves, Italiens, Belges et Hollandais).

Mardi 16 :

Le journal est réduit à une demi-feuille.

Vendredi 19 :

L'Armée Rouge a commencé sa marche victorieuse sur Berlin.

Lundi 22 :

Pénurie de lait dans la Nièvre.

Vendredi 26 :

Par mesure de sécurité, l'accès à la passerelle est interdit momentanément aux véhicules. Un camion trop lourdement chargé a ébranlé la construction provisoire.

Mardi 30 :

Une rumeur de capitulation des Allemands circule.

FEVRIER

Dimanche 4 :

Les mineurs de La Machine ont travaillé pour la Nation : le charbon produit est distribué aux services d'entraide et aux hôpitaux (l'hôpital de Decize a reçu 10 tonnes).

Lundi 12 :

A Cosne, un bac a coulé ; six personnes sont mortes noyées.

Mardi 13 :

Drame de la jalousie à Cossaye : M. Jars blesse le sergent Zerouki, du 1^{er} Régiment Nord-Africain ; celui-ci réplique ; M. Jars meurt de ses blessures. Ils étaient tous les deux amoureux de Mlle Maillin.

Vendredi 16 :

M. Ribault, 70 ans, ancien juge de paix de Decize, s'est suicidé.

Mercredi 28 :

Les classes 40, 41 et 42 sont mobilisées pour renforcer l'armée française, qui progresse triomphalement sur le Front de l'Est.

MARS

Mercredi 7 :

Emouvante cérémonie à Druy-Parigny, présidée par Mgr Flynn et le capitaine Faure. La commune a reçu le diplôme des villes martyres de la barbarie nazie.

Mardi 13 :

Un groupe de Machinois proteste : le 23 juillet 1944, la jeune Armande Fradier, 20 ans, a été assassinée dans le bois des Pontots et le criminel arrêté n'a pas encore été jugé...

Mercredi 14 :

ILS ARRIVENT ! Plusieurs prisonniers de guerre, libérés par les Américains, sont de retour. Parmi eux, il y a M. J.-M. Bresson, de Decize.

Vendredi 16 :

De nouveaux prisonniers libérés arrivent : Marcel Beaunée, de Cercy, Gilbert Gauché, de Decize, Jules Jucondun, de Saint-Léger. J.-M. Bresson raconte son « épopée » : appelé au 51^e R.I. de Cosne, pris en juin 1940 dans l'Aube, il a passé quatre ans et demi au Stalag VI G et devait travailler dans la mine de Horren.

Jedi 22 :

La chute de l'aigle : le chef résistant controversé « Napo » Courvoisier vient d'être arrêté. *Le Journal du Centre* ironise sur ce *dictateur de foire, orateur de brasserie* qui avait eu l'outrecuidance de s'attribuer la libération de Nevers. Il devra désormais répondre devant la justice de graves soupçons de « double jeu ».

Retour de Joseph Bourriquet à Decize, de Maurice Audugé à La Machine, de Georges Cottin à Trois-Vesvres et d'Honoré Prouvost à Saint-Léger.

Mercredi 28 :

Un instituteur decizois résistant à l'honneur : Jean Rochard, arrière-petit-fils de François Virlogeux, a désarmé un détachement allemand et protégé le village de Fontaine-le-Mallet (Seine-Inférieure).

AVRIL

Mardi 3 et mercredi 4 :

Le lieutenant Maurice Guéritte, 42 ans, alias « Capitaine Noël », ancien compagnon de « Napo » a été attiré dans un traquenard et grièvement blessé.

Répression du marché noir : 301 procès verbaux ont été infligés en janvier et février, 7 peines de prison prononcées, les amendes ont rapporté plus d'1,2 million de francs.

Samedi 7 :

Le ministre Pierre Mendès-France démissionne.

A compter du 15 mars, les salaires sont augmentés de 30 à 35 %.

Jeudi 12 :

Hitler sera-t-il capturé vivant ?

Samedi 14 :

Le président américain F.D. Roosevelt est mort.

Lundi 16 :

Une résistante française rentre de Ravensbrück. Mme Lucette Sallé, épouse de Georges Sallé, est revenue épuisée du camp de concentration. Elle meurt le 25 avril et elle est enterrée le 27. Son mari publie son témoignage dans le *Journal du Centre*.

Mardi 17 :

L'assaut final sur Berlin est déclenché.

Lundi 23 :

Un incendie détruit un dépôt de charbon de l'usine Goodrich. Les pertes s'élèvent à 5000 F.

Victoires françaises : la ville de Stuttgart est enlevée par la Première Armée Française ; le Danube est franchi ; la ville de Sigmaringen est conquise.

Mercredi 25 :

Pétain, réfugié en Suisse, se rend aux autorités françaises.

L'Allemagne est prête à capituler.

Mussolini a été exécuté.

On prépare les élections municipales. A Decize : la liste Bouchenez-Boigues-Mme Galvaing est opposée à une liste socialo-communiste et à une liste de P.G.

MAI

Jeudi 2 mai :

Berlin a capitulé après la mort d'Hitler.

Hommage à Saint-Germain-Chassenay aux résistants Henri Bollanger, de Cossaye, et Marin Perrin, de Champvert, fusillés par les Boches.

Lundi 7 :

Une importante affaire d'abattage clandestin a été démantelée ; plusieurs bouchers de Nevers et Marcel P... de Ville-Langy, seront poursuivis.

Mardi 8 mai :

FIN DES HOSTILITES.

Mercredi 9 :

L'A.S. Nivernaise bat l'A.S. Decize 3-2.

Lundi 14 :

Résultats des élections municipales : à Decize, la liste PC-SFIO obtient 17 sièges, la seconde liste n'a qu'un élu, M. Lapert. A Nevers, la liste Barbot (PC-SFIO) l'emporte.

Mardi 15 :

On apprend que de graves incidents se sont produits à Sétif, en Algérie.

Mercredi 30 :

Des émeutes ont éclaté en Syrie, provoquant plus de 100 morts et 300 blessés.

Du 4 au 15 juin, les billets de banque seront échangés.

JUIN

Lundi 11 :

Louis Perrin, un chauffeur de taxi, avait disparu depuis une semaine ; on a retrouvé son corps dans un bois près de Bona ; il a été assassiné à coups de revolver. Ses assassins sont identifiés le 22 juin ; parmi eux, il y a le soldat de la 2^e D.B. Raymond Wiart.

Les salaires des mineurs sont majorés : +25% pour les mineurs de fond, +15% pour les travailleurs de jour.

Mercredi 13 :

On apprend la mort en Allemagne, le 4 avril 1945, de Mario Valmassai ; mineur de La Machine, il s'est engagé dans la Légion Etrangère en septembre 1939, il a été démobilisé en 1940 ; membre du maquis Dunkerque, il s'est porté volontaire pour déblayer les bombardements de Nevers et il a repris un engagement de combattant dans la Légion Etrangère.

JUILLET

Mardi 17:

« *Ils ont des droits sur nous (vieux refrain d'une vieille chanson)* ». Louis Buteau, qui revient de Dachau, proteste. Il a été convoqué à Nevers pour une visite médicale, il a dû attendre et n'a pas été examiné sérieusement.

Samedi 21 :

« *Aurons-nous du lait cet hiver ?* »

Mardi 24 :

Le procès de Maréchal Pétain s'ouvre.

Vendredi 27 :

« *Aurons-nous du chauffage cet hiver ?* »

AOUT

Jeudi 9 :

Des prisonniers français reviennent de Russie : Jean Lanoizelée et Antoine Vigneron, de Decize, et Roger Bonnet, de Cossaye.

Lundi 13 :

Les déportés politiques commencent à rentrer ; ils reçoivent 5000 F d'indemnités à leur arrivée, et 1500 F correspondant à un mois de salaire, plus 50 F par jour jusqu'à la reprise d'une activité.

L'Amicale des Anciens Prisonniers de Guerre de Decize et Saint-Léger s'est réunie le 22 juillet; elle a élu un nouveau président, M. André Renault. Un reliquat important de 244983 F sera partagé et versé sur les livrets des prisonniers des deux communes.

Jeudi 16 :

Le Maréchal Pétain est condamné à mort.

Le Japon capitulé.

Lundi 20 :

« *Ils sont unis... Ne les divisez pas.* » Les travailleurs déportés, les déportés politiques et les prisonniers de guerre réclament les mêmes droits.

SEPTEMBRE

Vendredi 14 :

Le Decizois Jean Gueugneau rentre d'U.R.S.S. Libéré par les Russes à Königsberg, il a été conduit à Léninegrad, puis il a passé la frontière norvégienne en Laponie, il a été embarqué à Tromsø en direction du Havre.

OCTOBRE

Mardi 1^{er} :

Elections cantonales : Pierre Perronnet (PCF) obtient le siège du canton de Decize, avec 4252 voix, contre 2451 au radical Dacht.

L'A.S.A. Vauzelles bat l'A.S. Decize 5-2.

Samedi 5 :

Un camionneur, Henri Gévaudan, 41 ans, est tué par un arbre au chantier du Port des Vignots (Coopérative Agricole et Forestière de Decize).

Mardi 8 :

La famille Salmain, de La Machine, reçoit le prix départemental de la maison Nestlé. Cette famille compte 11 enfants de 13 à 2 ans.

Mardi 16 :

« *Notre département va-t-il manquer de viande ?* »

Mercredi 17 :

Élections générales : les candidats socialistes sont Léon Dagain, Henri Gamard, Maurice Guyoux et Mme Routier-Preuvost.

Jeudi 18 :

Le tribunal de Dijon juge trois chefs de la colonne Bauer qui a massacré plusieurs résistants et soldats de la 1^{ère} Armée Française le 8 septembre 1944 à Luzu. Le colonel Bauer est condamné à mort ; le colonel Schrameck et le lieutenant Falten à cinq ans de prison.

Lundi 22 :

Référendum : le OUI l'emporte.

Elections législatives : dans la Nièvre sont élus deux députés communistes, M. Bernard et Mme François, un SFIO, M. Dagain et un MRP, M. Béranger.

Résultats dans les quatre plus grandes communes du canton :

	Decize	La Machine	Saint-Léger	Champvert
PCF	731	1008	467	223
SFIO	618	824	153	97
MRP	850	392	163	86
Radicaux RS	77	59	41	14
Radicaux RR	97	63	22	18

Vendredi 26 :

Théâtre aux Minimes par la Troupe Norville : *Le Gendre de M. Poirier* (de Jules Sandeau et Emile Augier), *Les Fourberies de Ménéphes* (de Théodore de Banville), *Le Voyage de M. Perrichon* (de Labiche) et *La Paix chez soi* (de Courteline).

Samedi 28 :

Une bombe explose à Nevers, rue de la Banque, chez M. Gautier. La police enquête.

Lundi 29 :

Une émouvante cérémonie a lieu au Champ de Tir de Nevers, en hommage aux 33 patriotes tombés sous les balles allemandes.

Le docteur Fié est élu président du Conseil Général.

NOVEMBRE

Lundi 19 :

A Decize, Mme Albertine Ledeuille, 67 ans, a été renversée et tuée par un camion qui sortait de la scierie Col au Faubourg d'Allier.

M. Hubert Dumont, fils du buraliste, élève de l'Ecole Militaire, promotion 1943, a rejoint le général de Gaulle en Algérie.

A La Machine, M. Guyot expose ses escaliers monumentaux et des tableaux à l'encre de Chine ; il a remis en état la maquette de la mine qui avait été confectionnée pour l'Exposition Universelle de 1900.

Jeudi 22 :

La Cour d'Assises a condamné à 15 ans de travaux forcés Victor Berland, de Saint-Germain-Chassenay, qui avait tué sa femme.

Grève des bûcherons au chantier Desmarais, à La Machine.

Vendredi 23 :

La Cour d'Assises condamne à dix ans de réclusion le bûcheron Alix Perrier, de La Machine, qui a étranglé la jeune Armande Fradier.

« *Aurons-nous de la viande la semaine prochaine ?* »

Samedi 24 :

« *Nous aurons quand même de la viande la semaine prochaine.* »

Mercredi 28 :

Le procès des dirigeants de *Paris-Centre* s'est ouvert : MM. Cros, Courmont, d'Armaillé et Bulliard doivent répondre de leur collaboration avec l'occupant.

A Decize, il est nécessaire d'abattre la maison Cliquet, devenue dangereuse pour les passants.

DECEMBRE

Lundi 3 :

La maison Cliquet a été abattue.

Mercredi 19 :

Les stocks de viande nécessaires sont débloqués.

Crise du lait. Rationnement du fil à coudre et du fil à repriser.

Jeudi 20 :

Jean Fenaillon, fils des anciens directeurs des Ecoles Schneider à La Machine, est actuellement en Chine, à Kun-Ming. Ce jeune officier a franchi trois réseaux de barbelés et attaqué un blockhaus lors du combat de Lin-Man, le 28 mars 1945. Il a été blessé au cours de l'action. Son exploit lui a valu l'Etoile d'Argent.

L'épuration :

Depuis la Libération, et tout au long des années 1945 et 1946, la Cour de Justice Spéciale de Nevers juge une centaine de collaborateurs. Certains sont convaincus de collaboration active avec les nazis, de dénonciations ayant amené des résistants dans les camps ou devant le poteau d'exécution.

D'autres de participation à des mouvements politiques « antinationaux »¹ : L.V.F., P.P.F., R.N.P., M.S.R., etc... Enfin, il y a les « petits-traîtres », interprètes, agents de renseignement, recruteurs de l'organisation Todt, familiers du Propagandastaffel, gendarmes zélés, admirateurs béats de l'ordre nazi, anticommunistes forcenés... Sans oublier les « collaboratrices horizontales », les « belles qui couchaient avec le roi de Prusse, à qui on a tondu le crâne rasibus » (chanson de Georges Brassens).

Decize a connu son épuration. Dès le 9 septembre, avec des manifestations haineuses devant le domicile de « collabos », quelques femmes tondues, des croix gammées peintes sur le mur d'un médecin.

Et puis, la justice a convoqué les plus répréhensibles, et leur a infligé des peines diverses :

- le faux résistant Albert Olivier, condamné à mort pour avoir livré le maquis de Montaron, a été gracié par le général de Gaulle, sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité, malgré les protestations des milieux résistants ;
- un autre agent double, Achille Torbolli, 47 ans, qui a dénoncé René Mével et René Page (fusillé par les Allemands), est condamné aux travaux forcés à perpétuité ;
- le docteur Jean Adam, qui « *écoutait à genoux les discours du Führer* », et qui a été à la base de l'arrestation de M. Pinon (mort en déportation), est condamné par contumace à cinq ans de prison ;
- Hélène et Régine Orbecchi sont condamnées à mort par contumace.
- Charles Rousset, notaire à La Machine, coupable de délation, informateur de la Gestapo, a été rayé de l'ordre des notaires et puni de dégradation nationale ;
- le notaire decizois Claudius Rivollier, est également radié de l'ordre des notaires.

Plusieurs industriels, qui avaient fait des affaires juteuses avec la Wehrmacht, et fréquenté les officiers allemands, passent en jugement : le transporteur Ligonie ; Daniel Charroux, directeur des Mines de La Machine ; Gustave Loreille ; leurs biens sont saisis, ils sont punis de dégradation nationale ; mais le redressement économique exige que leurs entreprises continuent et, très rapidement, les peines sont atténuées.

¹ Avant septembre 1944, les « antinationaux » étaient, dans la presse collaborationniste, les Résistants. Maintenant, l'adjectif s'applique aux serviteurs du régime de Vichy et aux membres des partis pro-allemands.

Quant à Georges Potut, préfet « vichyste » de la Loire et haut fonctionnaire du Commissariat au Ravitaillement, inéligible, déchu de ses droits civiques, il demande un jury d'honneur ; il va utiliser tous les moyens juridiques pour se faire réhabiliter.

Parmi les « seconds couteaux », les décisions de la cour sont variables

:

- les interprètes : le Machinois François Ostrowski est puni de cinq ans d'emprisonnement ; en revanche, Antoine Kollender est acquitté comme Georges Klein ; l'Alsacien Armand Berger, interprète de la Kommandantur de Decize, s'est également rendu coupable de malversations lors de travaux d'agrandissement de la caserne, et il reçoit une peine de vingt ans de dégradation nationale, assortie d'une confiscation de ses biens.

- Yvonne M..., des Crots-Maillots, coupable d'avoir dénoncé un prisonnier évadé, M. Boutry, a été punie de deux ans de prison.

- Marie-Louise C..., coiffeuse à Decize, coupable de relations avec les Allemands et soupçonnée d'avoir dénoncé Louis Buteau, est punie de cinq ans d'indignité nationale.

- Adolphe L..., de Charrin, qui fréquentait souvent les officiers allemands, est acquitté, de même que Joseph R..., de Decize.

Ils reviennent enfin !

Le parcours complexe de deux prisonniers de guerre.

Marcel C... est appelé le 28 novembre 1939. Il a vingt ans. Il est affecté au dépôt d'artillerie de Bourges, pour une période d'instruction. Affecté au 28^e Régiment d'Artillerie, 111^e Batterie, le 21 mars 1940, il passe deux mois dans un village près de Château-Thierry (Aisne), où l'instruction se poursuit. Le 28^e R.A. a été doté de canons anti-chars modernes, mais ils sont tractés par des chevaux et leur efficacité est réduite. Ces canons ne serviront qu'au cours de deux accrochages. A la fin du mois de mai, l'ordre d'évacuation est donné en direction du Sud. A Méry-sur-Seine (Aube), le régiment subit de violents bombardements. L'artillerie et l'aviation ennemies prennent sous leur feu les convois de réfugiés et les troupes désordonnées, françaises et belges, qui se replient.

Le 28^e R.A. n'a plus d'état-major. Seul reste un capitaine réserviste ; après l'armistice, il conduit sa troupe en direction de la Suisse, avec l'idée de

la faire interner en pays neutre. Marcel C... et ses compagnons sont faits prisonniers sans avoir vraiment pu combattre, dans une ferme, près de Montbard. Un commandant a déjà signé un armistice local et il livre les soldats aux Allemands. Une vive altercation oppose ce commandant et le capitaine du 28^e.

Les prisonniers sont conduits à pied jusqu'au camp de Clamecy. Des agriculteurs viennent demander des P.G. pour aider à la moisson. Marcel C... saisit l'occasion. Il part avec un copain chez un fermier près de Brinon, puis ils obtiennent l'autorisation de rentrer chez eux (congé de captivité), en prétextant l'aide à d'autres travaux agricoles. Voilà Marcel C... de retour à Saint-Léger-des-Vignes. A la rentrée d'octobre, il est embauché comme surveillant à l'école des Minimes. Mais il est soumis au pointage hebdomadaire à la Kommandantur.

Le vendredi 13 décembre 1940 et les jours suivants, les Allemands convoquent plusieurs des P.G. en congé de captivité à Decize ². Marcel C..., le boulanger Lelong, M. Ventrin et un petit groupe sont à nouveau prisonniers. Ils sont conduits au camp de Fourchambault. En janvier 1941, Marcel C... est interné quelques jours au stalag VI-D près de Dortmund. Il est affecté à un kommando de travail dans une grande usine sidérurgique à Hoerd (appartenant au trust Dortmundhoerderhüttenverein). Cette usine est rarement bombardée, contrairement aux installations voisines. En revanche, le camp est détruit et les prisonniers sont ensuite hébergés dans des baraquements à l'intérieur de l'usine.

Un jour de mars 1945, les P.G. sont avisés par leurs gardes qu'il n'y aura pas de travail ce jour-là. Ils doivent faire leurs bagages et se mettre en route avec des milliers d'autres travailleurs étrangers, en direction de l'Est, sous le bruit des tirs d'artillerie et des bombardements. Le dimanche premier avril, jour de Pâques, ils se trouvent face à deux chars américains de l'armée de Patton. L'escorte allemande se rend. Les prisonniers sont rassemblés dans une usine, où ils restent près d'un mois. Marcel C... revient à Saint-Léger le dimanche 29 avril ³.

Etienne Vérat est né à Decize en 1904. Depuis 1927, il réside à Gisors (Eure), où il est maître d'hôtel dans une maison bourgeoise, son épouse travaille pour les mêmes employeurs. Le 5 septembre 1939, il est

2 Cette rafle est une mesure de représailles prise par les autorités d'occupation contre divers événements récents : l'échec de la bataille d'Angleterre et le limogeage de Pierre Laval par le maréchal Pétain.

3 Entretien avec M. C..., le 2 juillet 2003.

rappelé à Bourges, au 295^e R.I.

Le caporal Vérat est en cantonnement à Wadelincourt, au Sud de Sedan, lorsque les Allemands déclenchent leur attaque à travers les Ardennes. Le 13 mai, les stukas bombardent et pulvérisent les blockhaus, encore en construction, qui abritent les soldats du 295^e. Sur la rive opposée de la Meuse, les premiers fantassins allemands et les blindés apparaissent. Après une demi-heure de tir, l'ordre est donné de se replier à travers les bois. Etienne Vérat voit son capitaine et une partie de la compagnie qui se rendent à un panzer ; il essaie de fuir pendant toute la journée, mais il doit à son tour se rendre. Les soldats français sont regroupés dans un grand camp près de la Meuse, puis ils sont conduits en train vers la Prusse Orientale, à Allenstein (actuellement Olsztyn, en Pologne), ensuite à Königsberg (actuellement Kaliningrad, en Russie). Ils sont internés dans les stalags I-B et I-A.

Un sous-officier français parvient à faire transformer plusieurs prisonniers en travailleurs libres. Etienne Vérat profite de cette occasion. Il est embauché dans un garage Mercedes, il obtient un permis de conduire ; le petit kommando de travail qui dépend du garage est relativement libre ; les Français récupèrent un poste de radio et des batteries, et ils peuvent écouter discrètement Radio-Londres dans leur baraquement. Etienne Vérat retrouve à Königsberg plusieurs Nivernais : Chotard (de Nevers) et Bellot (de Champvert). Ce dernier travaille dans une manufacture de pain. En avril 1942, Etienne Vérat arrive à se faire réformer, en buvant du café et en fumant du tabac polonais à haute dose : le médecin décèle une maladie cardiaque et le fait embarquer dans un train sanitaire en direction de la France ; mais, à ce moment précis, le général Giraud vient de s'évader ⁴ ; le train revient à Königsberg, un jeune médecin effectue une contre-visite médicale et déchire toutes les permissions.

A partir de juillet 1943, la ville de Königsberg subit de violents bombardements (26000 puis 8000 morts). Plus tard, les civils et les prisonniers fuient vers l'Ouest. Etienne Vérat est embarqué à Pilau sur un bateau qui rejoint Lübeck. Il est alors envoyé dans un village. L'instituteur, qui parle français, lui procure un emploi de livreur dans un magasin alimentaire. Début mai 1945, il est libéré. Avec un autre Français, il se porte volontaire pour transporter des malades jusqu'à un terrain d'aviation. Les deux

4 Le général Giraud s'est évadé d'une forteresse près de l'Elbe le 17 avril 1942. Apprenant cette nouvelle, Hitler est entré en colère et a déclaré : *"Cet homme vaut à lui seul trente divisions."* L'évasion de Giraud, organisée par les services secrets de Vichy, a entraîné un durcissement de la politique allemande en France et l'échec du rapprochement souhaité par Pierre Laval.

convoyeurs trouvent des places dans un avion qui les dépose au Bourget. Etienne Vérat est démobilisé le 13 juin à Paris. Il retrouve son épouse et son emploi à Gisors ⁵.

Le retour des déportés.

La Nièvre a eu 292 fusillés et 450 déportés politiques ⁶. Le Comité Départemental de Libération signale le retour dans la Nièvre des premiers groupes de déportés politiques et de jeunes gens emmenés de force au S.T.O., comme les victimes de la rafle du 6 février 1944. Camille Bathelier et Louis Buteau retrouvent Decize ; Guy Blanchard, André Chicard, Henri Plantard rentrent à Saint-Léger-des-Vignes, Antoine Knorreck, Fernand Boussard, Jean Voukan et Léon Pollet à La Machine, Georges Thély et Marie-Yvonne Kaufmann à Saint-Ouen, etc...

René Volut, déporté près de Giessen, raconte son retour : *"Les bombardements augmentent. Nous entendons le canon. Le 27 mars, ordre de départ à pied par la campagne. Nous allons, encadrés, je ne sais où. Après quelques kilomètres, le soir, nous abandonnons le groupe et nous nous réfugions dans une ferme. Le lendemain, les troupes américaines étaient en vue dans le village. Chaque toit était recouvert d'un drap blanc et, dans la poussière, défilé infernal de troupes, chars, camions, avions. Après huit jours à errer dans des camps de rapatriement, voyage en G.M.C. : Bonn, où nous traversons le Rhin, Cologne, Aix-la-Chapelle, Liège, Lille, Paris. Nous retrouvons Decize le 13 avril 1945 ⁷."*

En août et septembre plusieurs prisonniers nivernais reviennent d'U.R.S.S. Internés en Prusse Orientale ou en Silésie, Jean Lanoizelée (des Feuillats, à Decize), Jean Gueugneau et leurs compagnons ont vécu une véritable odyssée afin de rentrer au pays. De Königsberg à Leningrad, puis cap au nord jusqu'en Laponie, embarquement dans le port norvégien de Tromsø, enfin l'Ecosse et Le Havre ⁸.

Un retour plus émouvant est longuement présenté dans le quotidien départemental. Lucette Sallé revient de Ravensbrück. Elle a été arrêtée à la place de son mari, Georges Sallé, responsable d'un réseau de Résistance. Mme Sallé est épuisée, elle décède le 25 avril, après avoir rédigé, avec l'aide

5 Entretien avec M. Etienne Vérat, le 4 juillet 2003.

6 Estimation du préfet, 7 novembre 1945.

7 René Volut, documents personnels.

8 *Le Journal du Centre*, vendredi 14 septembre 1945.

de son mari, un récit émouvant sur la vie quotidienne à Ravensbrück⁹. D'autres récits de déportés politiques sont publiés dans l'organe du Front National, *Le Patriote* : "*Je réchappe de Dachau*" par Marcel Picard, des témoignages sur le docteur Jules Subert, mort à Buchenwald...

La réinsertion des prisonniers et déportés.

Les anciens prisonniers de guerre ont leurs associations, créées dès 1940 et longtemps administrées par Vichy. Un commissariat au reclassement des prisonniers avait pour but de réintégrer dans la zone sud près de 350 000 prisonniers rapatriés ou évadés. François Mitterrand a été employé par ce service en 1942 et 1943, avant de prendre la tête du Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés (un mouvement qui rejoint la Résistance et le Gouvernement Provisoire), puis de la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre¹⁰. Dans chaque préfecture, il y a une maison du prisonnier. Des services médicaux et administratifs y sont chargés de l'accueil des prisonniers et des déportés. Les ouvriers déportés au S.T.O. se rassemblent dans la Fédération Nationale des Déportés du Travail. Les anciens déportés politiques ou raciaux adhèrent à plusieurs associations spécifiques, selon les camps (Anciens de Buchenwald ; Anciens de Dachau ; Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Partisans, etc...)

Parfois les services d'accueil sont embouteillés, les démarches à effectuer sont complexes, mal coordonnées, et la pesanteur bureaucratique suscite l'irritation des hommes qui reviennent après plusieurs mois - voire plusieurs années - de mauvais traitements. Louis Buteau, de retour de Dachau, est convoqué à Nevers pour une visite médicale ; on le fait attendre une grande partie de la journée et il n'est même pas examiné par un médecin ! Dans une lettre ouverte au journal, il cite ironiquement le "*vieux refrain d'une vieille chanson*", celle des anciens combattants de 14-18 : "*Ils ont des droits sur nous !*"¹¹

Les déportés politiques reçoivent à leur retour une indemnité de 5000 francs, à laquelle s'ajoutent un mois de salaire moyen (1500 francs) et 50 francs par jour jusqu'à la reprise d'une activité.

9 *Le Journal du Centre*, 15 janvier 1945.

10 Cf. Pierre Péan, *Une Jeunesse française*, Paris, Fayard, 1994.

11 *Le Journal du Centre*, 17 juillet 1945.

Les anciens prisonniers de guerre de Decize et Saint-Léger-des-Vignes constituent une Amicale dont le premier président est M. Gatineau. En juillet 1945, lors d'une assemblée générale, le nouveau président est André Renault, le secrétaire Charles Gelé. L'Amicale dispose d'une *cagnotte* de 244983 francs, qu'il convient maintenant de répartir entre ses membres.

Indications de réception.

N° DECIZE
21 *
1945

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPART.	MENTIONS DE SERVICE.
Paris	036830HH	14	20	1945	
<p>Gaulle Paris à Conseil Municipal Decize N° 4586 eA B</p> <p>Objet: Je vous remercie du message que vous m'avez adressé. Le Gouvernement provisoire de la République demande à chacun de vous de l'aider pour l'accomplissement des tâches que nous impose la victoire</p> <p>Signé Général de Gaulle. Paris le 21-8-45</p>					

N° 700 bis. — 1,00 OAO c. France
